Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260907-D_2026_49-DE

COMMUNE DE TRÉOUERGAT
FINISTÈRE
Canton de SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents :9
Votants : 9
Quorum : 6

Date de la convocation : 02/07/2026

Le lundi 7 septembre 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 septembre 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Etaient présents :

Myriam GUENEUGUES (arrivée pour la D_2026-50), Cécile JEGOU, Kévin LE FLEM (arrivé pour la D_2026-50), Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Fabienne MORVAN, Reun TREGUER, Luc VENNEUGUES, Typhaine BOCANDÉ, Yohan BELLEGUIC.

Etaient absents : Isabelle LAMOUR (excusée)

Secrétaire de séance : Typhaine BOCANDÉ

Laetitia GALY, secrétaire général de mairie, assistait à la réunion.

D 2026-49 – ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Un procès-verbal des réunions des instances délibérantes est établi après chaque réunion et est soumis à l'approbation de l'instance concernée lors de la réunion suivante.

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 du Conseil Municipal ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026,

AUTORISE le Maire à signer la délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

TRÉOUERGAT, le 7 septembre 2026

Pour extrait conforme

Le Maire,
Reun TREGUER,

MAIRIE de TREOUERGAT (Finistère)

La secrétaire de séance
Typhaine BOCANDÉ

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260907-D_2026_49-DE